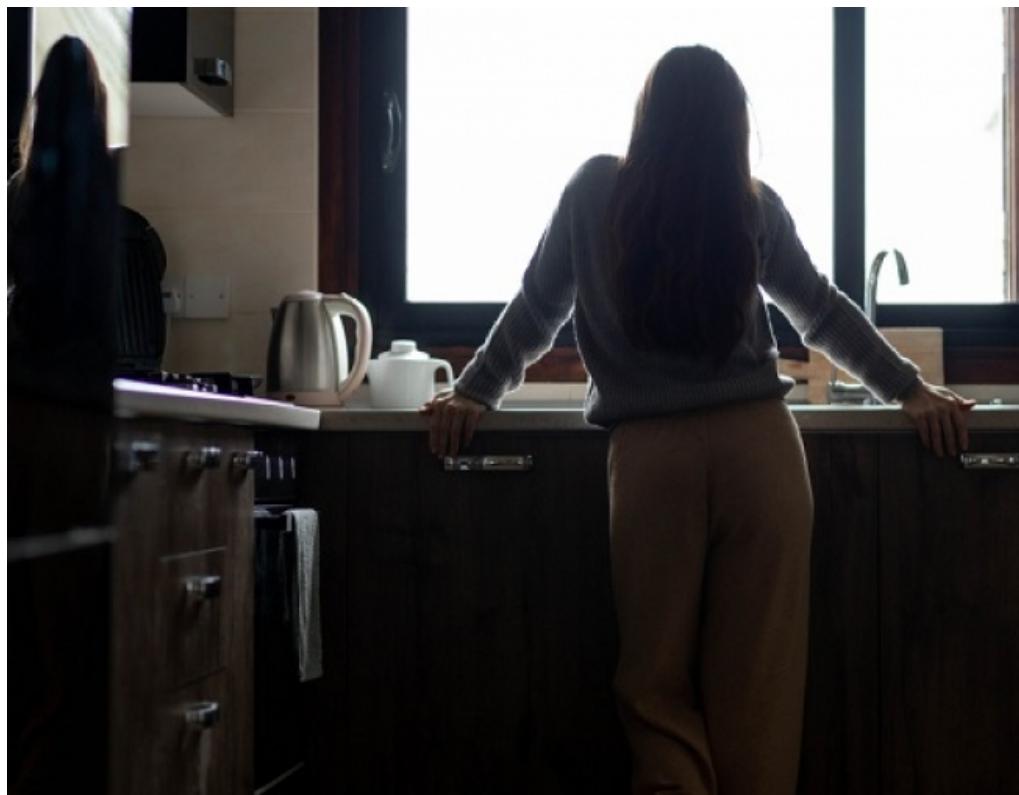


LE TAUX DE CHÔMAGE DES FEMMES FRANÇAISES : UN INDICATEUR EN TROMPE-L'ŒIL

LE TAUX DE CHÔMAGE DES FEMMES FRANÇAISES : UN INDICATEUR EN TROMPE-L'ŒIL

Article



⌚ Femme en attente dans une cuisine

Si le marché du travail français s'est longtemps caractérisé par du sur-chômage féminin, les taux de chômage masculin et féminin ont progressivement convergé à partir des années 1990. Au 3ème trimestre de 2012, le taux de chômage des femmes devient pour la première fois inférieur à celui des hommes (9,7 % contre 10,0 %). La crise de la Covid-19 n'a d'ailleurs pas infléchi cette dynamique de convergence, puisqu'elle n'a pas conduit à un  taut massif des femmes françaises du marché du travail. Pour autant, les femmes, qui restent davantage concernées par le halo autour du chômage, le sous-emploi et le travail à temps partiel, demeurent sur-représentées dans ce « chômage de l'ombre ». Ainsi,

l'indicateur du taux de chômage permet-il de prendre en compte et comprendre cette persistance des inégalités femmes-hommes face au chômage et sur le marché du travail ?

PANORAMA DU CHÔMAGE FÉMININ FRANÇAIS

Le taux de chômage des femmes françaises présente des caractéristiques précises et se répartit de manière inégale entre les différentes tranches d'âge, catégories socio-professionnelles et nationalités. Ainsi, en France, les femmes les plus frappées par le chômage sont souvent jeunes, ouvrières et de nationalité étrangère (hors UE).

Le chômage concerne les femmes les plus jeunes. Depuis les années 1975, le chômage frappe particulièrement les personnes de moins de 25 ans. Or, ce chômage juvénile a pour caractère d'être « très féminisé ». En effet, le chômage des 15-24 ans s'élevait à 8,2 % pour les filles en 1975 (contre 5,4% pour les garçons) et à 22,3% en 1985 pour les filles (contre 17,7% pour les garçons). Cependant, à partir des années 2010, la tendance s'inverse et le chômage juvénile masculin commence à dépasser le féminin : en 2015, le chômage des garçons situés dans la tranche des 15-24 ans devient supérieur à celui des filles (25,1% contre 22,7% pour les filles).

Le chômage féminin concerne principalement les ouvrières et les employées. En 2019, les ouvrières avaient le taux de chômage le plus élevé parmi les différentes catégories socio-professionnelles (15,2%, soit environ 5 fois le taux de chômage des femmes cadres, qui s'élevait à 3,3%). Les ouvrières étaient suivies par les femmes employées, dont le taux de chômage s'élevait à 9% (environ 3 fois le taux de chômage des femmes cadres).

Enfin, le chômage féminin frappe très fortement les étrangères provenant de pays situés hors de l'Union européenne. Le taux de chômage des femmes ayant la nationalité d'un pays situé *hors* de l'UE s'élève à 25%. Ce taux est plus de deux fois supérieur à celui des femmes françaises (9%) et des femmes étrangères ayant une nationalité de l'UE (10,9%). Les mêmes tendances s'observent pour les hommes.

Notons que les populations les plus durement frappées par le chômage sont les femmes appartenant à la tranche des 15-29 ans et provenant de pays étrangers situés hors de l'UE : pour elles, le taux de chômage s'élevait à 33,1 % en 2014 (contre 27,4% pour les hommes ayant les mêmes caractéristiques).

AUJOURD'HUI, LE TAUX DE CHÔMAGE DES FEMMES EST PRESQUE ÉGAL À CELUI DES HOMMES

Au 3ème trimestre de 2020, le taux de chômage (au sens du BIT) des hommes était très légèrement supérieur à celui des femmes : 9,1% pour les hommes (1 379 000 personnes) et 9% pour les femmes (1 288 000 personnes).

La crise de la Covid-19 n'a ainsi pas conduit à un retrait massif des femmes françaises du marché du travail et n'a pas remis en cause la dynamique de diminution du chômage des femmes depuis les années 2000. D'après la Banque de France, le taux d'emploi des femmes a baissé de 0,3% entre le 4ème trimestre de 2019 et le 1er trimestre de 2020 et l'évolution des taux d'emploi et de chômage des hommes et des femmes a présenté « peu de différences ». Plusieurs raisons expliquent pourquoi, à l'inverse des États-Unis, de la Corée du Sud et du Japon, les françaises ont été peu affectées par la crise de la Covid-19 sur le marché du travail. Premièrement, des politiques publiques d'accompagnement ont été très tôt mises en place pendant le confinement en France, comme le chômage partiel pour garde d'enfants. Deuxièmement, le retour des enfants à l'école et la reprise des différents modes de garde d'enfants en bas âge après le 1er confinement ont facilité le télétravail.

Ainsi, les femmes ne sont aujourd’hui plus sur-représentées dans les chiffres du taux de chômage, contrairement au milieu des années 1970 (au cours desquelles le taux de chômage des femmes françaises était de 4,5 %, presque le double de celui des hommes). Mais pour comprendre la persistance des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail, il est nécessaire d’aller au-delà du seul taux de chômage et prendre en compte le halo autour du chômage, le sous-emploi et le travail à temps partiel, qui frappent encore aujourd’hui davantage les femmes que les hommes.

AU-DELÀ DU SEUL TAUX DE CHÔMAGE : LES FEMMES FRANÇAISES DAVANTAGE TOUCHÉES QUE LES HOMMES PAR LE SOUS-EMPLOI, LE TEMPS PARTIEL ET LE HALO DU CHÔMAGE

Des indicateurs comme le halo du chômage, le sous-emploi et le temps partiel permettent de mieux prendre en compte les marges ou « ombres » du chômage, où les femmes continuent d’être sur-représentées. En effet, au fur et à mesure que l’on se détourne du noyau dur du chômage pour observer les angles morts des statistiques officielles du chômage (individus découragés par la recherche d’emploi ou non disponibles par exemple), on trouve davantage de femmes. L’apparente convergence des taux de chômage féminin et masculin observée depuis les années 1990 masque ainsi la persistance de la surreprésentation des femmes dans les marges du chômage et de l’inactivité.

Les femmes sont d’abord davantage concernées par le halo du chômage que les hommes. **Si le taux de chômage des femmes est désormais légèrement inférieur à celui des hommes, la prise en compte du halo autour du chômage amène à un autre diagnostic : en 2020, 1 060 000 femmes sont dans ce halo, contre 866 000 hommes** (France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus). Cette surreprésentation des femmes dans le halo du chômage n’est pas récente. En 1990 et 2000, l’écart entre les hommes et les femmes situés dans ce halo était plus élevé encore : elles y étaient plus de deux fois plus présentes que les hommes (877 000 femmes contre 373 000 hommes en 1990 et 836 000 femmes contre 402 000 hommes en 2000).

Outre le halo du chômage, les femmes sont deux fois plus touchées par le sous-emploi que les hommes. En 2019, 7,8 % des femmes actives étaient sous-employées, contre 3,1 % pour les hommes (France hors Mayotte, personnes en emploi âgées de 15 ans et plus). Déjà, en 1990, 2000 et 2015, les françaises étaient près de trois fois plus concernées par le sous-emploi que les hommes (638 000 femmes en sous-emploi contre 264 000 hommes en 1990 ; 1 036 000 femmes contre 378 000 hommes en 2000 ; et 1 207 000 femmes contre 491 000 hommes en 2015).

Enfin, plus d’1/4 des françaises actives travaillent à temps partiel. En 2019, 28,4 % des femmes actives travaillaient à temps partiel (contre 8,3 % des hommes) (France hors Mayotte). Cependant, l’écart de probabilité entre les sexes de travailler à temps partiel se réduit depuis le début des années 1980. En effet, au début des années 1980, la probabilité de travailler à temps partiel était presque 10 fois plus élevée pour une femme que pour un homme, contre 6 en 2013.

Loin d’être “choisi” par les femmes (pour libérer du temps nécessaire aux tâches domestiques et aux soins apportés aux enfants), le travail à temps partiel est souvent imposé par l’employeur au moment de l’embauche. En effet, dans une enquête emploi de l’INSEE de 2015, 41,7% des femmes déclaraient que la principale raison pour laquelle elles travaillaient à temps partiel était l’impossibilité « de travailler davantage avec [leur] emploi actuel ». Les trois dernières décennies ont vu une augmentation des créations d’emploi à temps partiel dans le secteur privé (principalement la restauration, le commerce, l’hôtellerie et les services aux entreprises et particuliers). Les femmes peu ou pas qualifiées travaillant dans ces secteurs acceptent des emplois à temps partiel (qui sont parfois transformés en emplois à temps plein), souvent par peur de se trouver sans emploi.

Ainsi, le seul indicateur du taux de chômage ne permet pas à lui seul de comprendre la persistance des inégalités femmes-hommes sur le marché du travail. Car si l'écart entre les taux de chômage féminin et masculin a effectivement considérablement diminué depuis le milieu des années 1970, les françaises continuent d'être davantage concernées par le [chômage de l'ombre](#). Cette réalité en trompe-l'œil induite par la seule prise en compte du taux de chômage devrait nous inviter à considérer d'autres indicateurs (comme le halo autour du chômage, le sous-emploi et le travail à temps partiel) qui permettraient de mieux appréhender et saisir la complexité du chômage des femmes françaises.

Cet article a été rédigé par Helena Massardier, assistante de recherche de la Chaire pour l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.

[Retour en haut de page](#)